

## **60 MEUR : prix à payer pour corrompre un commissaire européen**

Le fabricant de tabac suédois Swedish Match a annoncé, vendredi 19 octobre, qu'on lui avait proposé de payer 60 millions d'euros pour favoriser une proposition de loi sur les produits du tabac auprès du commissaire de l'UE chargé de la Santé, que cette affaire a poussé à la démission.

*« Je peux dire que [60 millions d'euros] sont les montants dont nous parlons, et je tiens également à souligner que pour nous le montant n'a pas d'importance »*, a déclaré à l'AFP le porte-parole de la société, Patrik Hildingsson.

Le commissaire européen chargé de la Santé, le Maltais John Dalli, a démissionné mardi de ses fonctions à la suite de sa mise en cause dans une enquête de l'Office européen de lutte antifraude (Olaf), après une plainte déposée par Swedish Match.

L'entreprise suédoise dénonçait le fait qu'un entrepreneur maltais, Silvio Zammit, l'avait approchée en faisant valoir ses contacts avec M. Dalli pour favoriser une proposition de loi sur les produits du tabac.

Il s'agissait de lever l'interdiction de vente dans l'UE du snus, une poudre de tabac humide fabriquée notamment par Swedish Match et dont la vente n'est autorisée qu'en Suède et en Norvège.

M. Hildingsson a précisé que les 60 millions d'euros auraient dû être versés en deux temps: 10 millions avant l'adoption de la nouvelle législation et 50 millions après.

L'ancien commissaire clame son innocence, se disant victime d'une campagne de lobbying destinée à bloquer une réglementation plus stricte sur le tabac.

Le rapport de l'Olaf, remis lundi à la Commission, a démontré que l'entrepreneur maltais avait cherché à obtenir des avantages financiers en échange de sa supposée influence auprès du commissaire européen.

Aucun accord n'a toutefois été conclu et aucun versement d'argent effectué, a précisé la Commission.